

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

Série : MINI Sauteuse / Marmite



- ✓ **V01299 XL CONCEPT EMB40BMH**
- ✓ **V01300 XL CONCEPT ESBM30I**

Notice d'installation

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. » **Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

➡ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.

➡ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »



XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

INSTALLATION

1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

1.2. Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.

Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3. Implantation

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.

En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.

Avertissements



- **Appareil fixe :**

Mettre les pieds ou les boulons de réglage (ceux-ci sont livrés dans un carton complémentaire.)

Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal.

- **Appareil mobile :**

Mettre Les roulettes (celles-ci sont livrées dans un carton complémentaire.)

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de la fonction cuisson.

- **ATTENTION :**

POUR LES ½ MODULES : En cas d'installation indépendante de l'appareil ce dernier doit être fixé au mur.

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

Intervention :

**Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.
L'appareil sera isolé du réseau électrique où une consignation (informative et physique) sera effectuée le temps de l'intervention.**

L'installation étant terminée, assurer la formation des utilisateurs au bon usage de l'appareil. (voir notice d'utilisation)

Garantie : La garantie est portée sur le contrat de vente.
Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

- **Plaquette signalétique**

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur la plaque signalétique de l'appareil sur la partie de la notice prévue à cet effet. (voir la dernière page)

Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.



**Position de la plaque sur Mini
Sauteuse / Marmite**

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

✓ PARTIE ELECTRIQUE

Avertissements :



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.
Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.



- **Appareil fixe et mobile :**
S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts de 3.5mm et en conforme à la norme EN 60335-1 de mai 2003
- **Appareil mobile :**
L'appareil est raccordé par un câble muni d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance, cette prise doit être accessible en permanence.
- **ATTENTION :**
Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66), ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

4. Contrôles et vérifications avant raccordements électriques



Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites l'appareil étant hors fonctionnement et à froid.

- **Points de contrôles et de vérifications :**

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

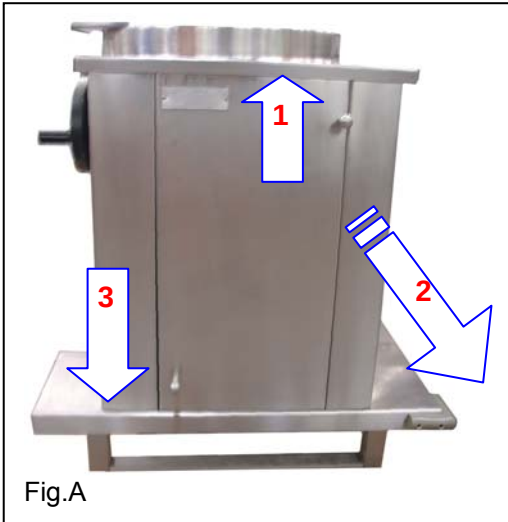
- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil (voir § 5.)
- de la bonne fixation du câble,
- du bon serrage des connexions de l'appareil,
- que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

4.1. Raccordement électrique

- Procédure de raccordement élect.

	L ₁	L ₂	L ₃	
	A	B	C	



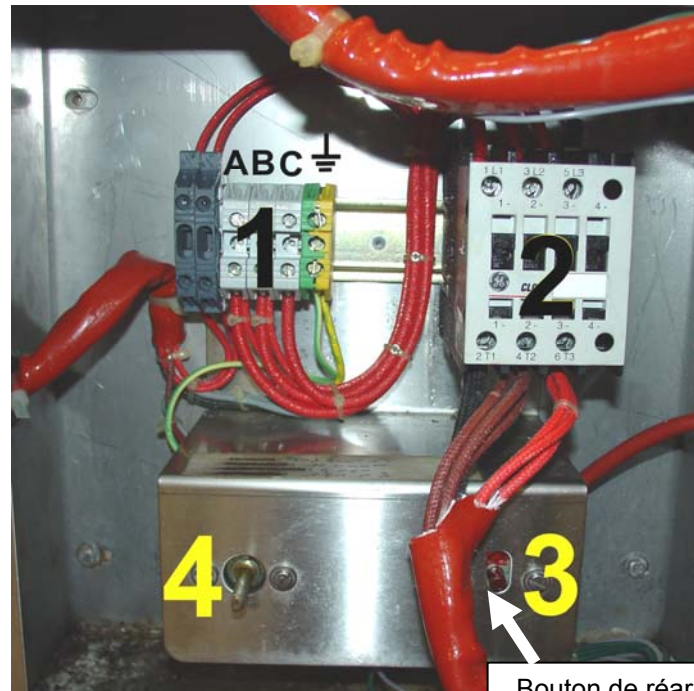
-Déposer le panneau de côté. Procéder comme la Fig.A pousser vers le haut, tirer le bas vers soit.

Vous aurez ainsi accès au coffret de raccordement. (fig.B)

-Passer le câble par l'orifice.

-Raccorder le câble d'alimentation au bornier (fig.B-1) en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.

- 1) Bornier de raccordement.
- 2) Contacteur bobine.
- 3) Thermostat de sécurité.
- 4) Thermostat



Coffret de raccordement élect. **fig.B**

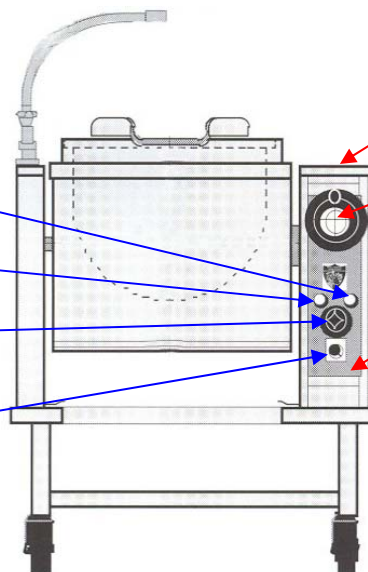
Bouton de réarmement thermostat

Voyant rouge (chauffe)

Voyant jaune (sous tension)

Doseur d'énergie 230V

Commutateur Marche Arrêt



Dessus

Volant de basculement

Panneau de côté

Panneau de commande

- Pour accéder au Panneaux électrique de commande.
Déposer le dessus.(Fixation par vis),
- Puis dévisser les vise qui maintienne le panneau de commande. (sans oublier d'enlever le volant « fixation vise »)
- Ouvrir le coffret de raccordement (face avant fixation par quatre vis).

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

4.2. Contrôles et vérifications après raccordements électriques

- Après raccordement vérifier :
 - La bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
 - L'isolement de l'équipement électrique,
 - Le bon fonctionnement de l'appareil (fonctionnement des thermostats...)

Mise en service : (Se reporter à la partie mise en service utilisateur)

5. Adaptation de l'appareil aux différentes tensions des réseaux

Tableau des adaptations

Tension de transformation Tensions de L'appareil livré	1~230V+T	3~230V+T	3~400V+T	3~400V+N+T
1~230V+T	C	C	C	C
3~230V+T	C		A	A
3~400V+T	C	A		A
3~400V+N+T	C	A	A	

A → Couplage possible B → Nous consulter C → Impossibilité de couplage D → Tension indisponible

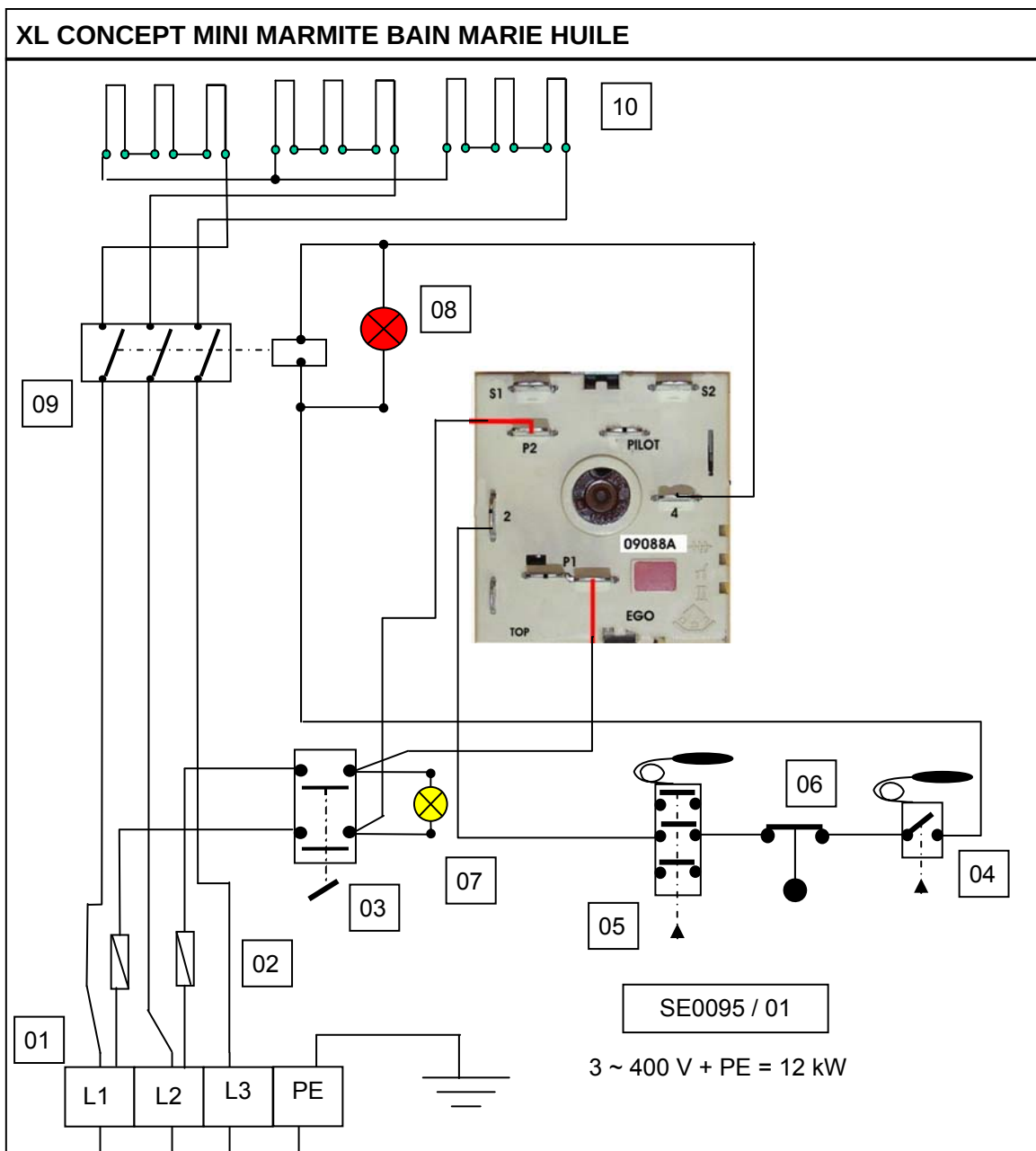
5.1. Schémas de câblage et les différentes options des appareils :

Tableau : XL Concept Mini

Les différents appareils	EMB40BMH	ESBM30I
Les différentes configurations élect.		
Standard	1	1
Tension	3~400V+T	3~400V+T
Schéma élect.	SE0095/00	SE0080/01

1→ Option possible 2 → Option non disponible 3 → Option nous consulter

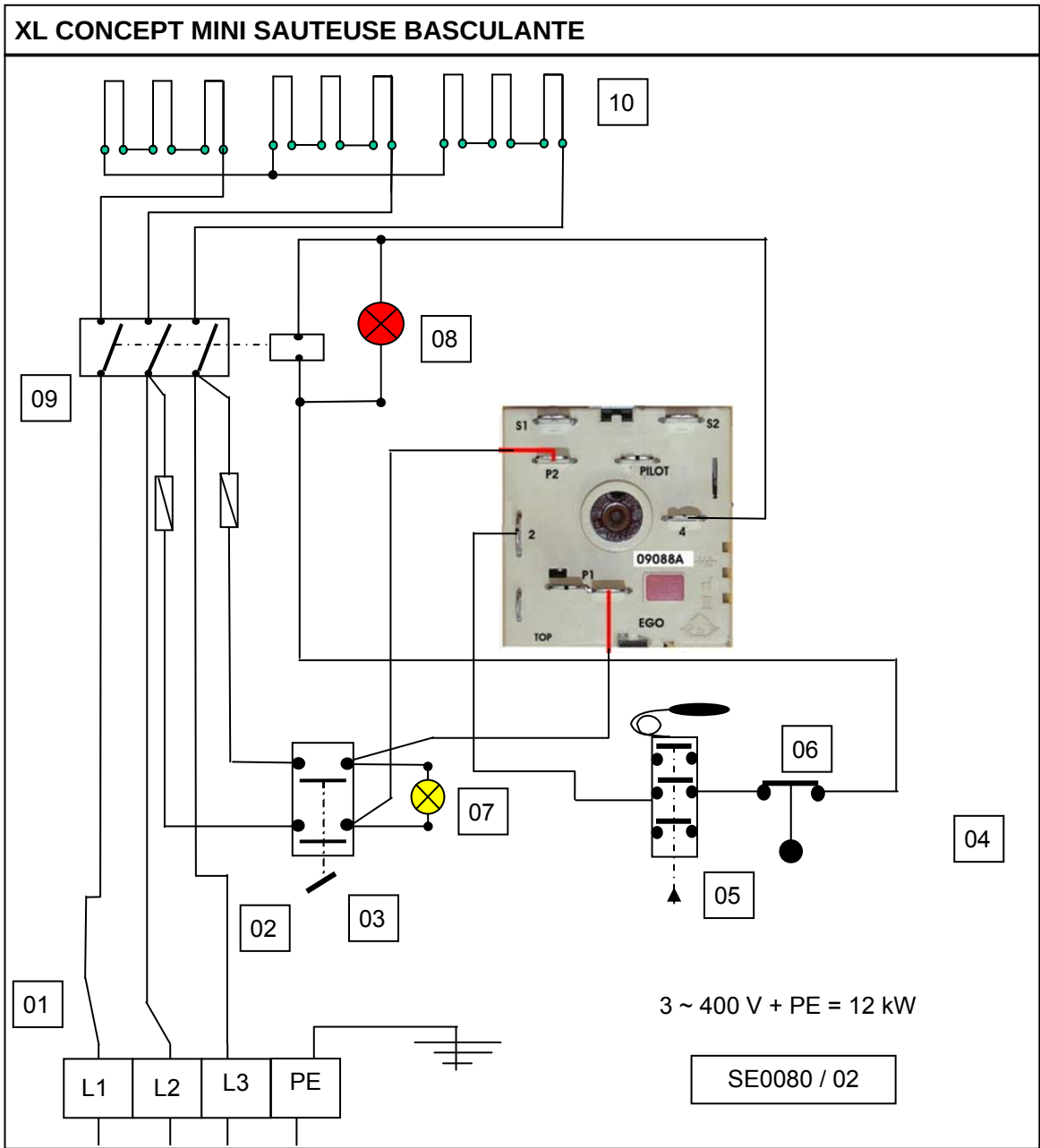
XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE



NOMENCLATURE : XL Concept Mini EMB40BMH (Schéma SE0095 / 01)

Repère	Code	Désignation	Quantité
01	02468A	Borne Vicking 10 mm ²	3
01	03575A	Borne Vicking 10 mm ² vert jaune	1
01	07069A	Borne Vicking bleue	1
02	03413A	Fusible 5 mm x 20 mm, 5 A	1
03	02104A	Commutateur	1
04	01996A	Thermostat régulation 180°	1
05	05996A	Thermostat de sécurité	1
06	05091A	Capteur de fin de course	1
07	05075A	Voyant jaune 230 V	1
08	02131A	Voyant rouge 230 V	1
09	02200A	Contacteur 400 V	1
10	06331A	Thermoplongeur 4000W	3
11	09088A	Doseur d'énergie 400V	1

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

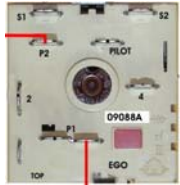


NOMENCLATURE : XL Concept Mini ESBM30I (Schéma SE0080 / 02)

Repère	Code	Désignation	Quantité
01	02467A	Borne Vicking 10 mm²	3
01	03567A	Borne Vicking 10 mm² vert jaune	1
01	07069A	Borne Vicking bleue	1
02	03413A	Fusible 5 mm x 20 mm, 5 A	1
03	02104A	Commutateur	1
04	01999A	Thermostat 350° tripolaire	1
06	05091A	Capteur de fin de course	1
07	05075A	Voyant jaune 230 V	1
08	02131A	Voyant rouge 230 V	1
09	02200A	Contacteur 400 V	1
10	06355A	Thermoplongeur 1000W	3
11	09088A	Doseur d'énergie 400V	1

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

7. Liste des pièces de première urgence

Désignation	Code	Photo	Désignation	Code	Photo
Thermoplogueur EMB-4000W ESB-1000W	06331A 06355A		Voyant jaune Rouge	05075A 02131A	
Thermostat sécurité	01996A		Lampe 400 V	02142A	
Thermostat EMB40BMH ESBM30I	05996A 01999A		Fusible 5 X 20 5 A	03413A	
Doseur d'énergie 400V EMB40BMH ESBM30I	09088A		fin de course	05091A	
Commutateur marche/arrêt	02104A		Contacteur Bobine	02200A	

XL CONCEPT 'électrique'

ESBM30I / EMB40BMH

Série : MINI Sauteuse / Marmite



- ✓ **V01299 XL CONCEPT EMB40BMH**
- ✓ **V01300 XL CONCEPT ESBM30I**

Notice d'utilisation

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

➡ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.

➡ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »



XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

INTRODUCTION :

- A) Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- B) Ceux-ci doivent être installés conformément aux réglementations et normes en vigueur dans le pays d'installation, dans un local suffisamment aéré avec une hotte d'extraction.
- C) L'appareil peut être accolé à d'autres ou plaqué contre des parois non combustibles, mais ne doit en aucun cas se trouver à moins de 10 cm de tout élément combustible.
- D) Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
- E) GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

Avertissements :



**Pensez à arrêter le Chauffage des résistances avant chaque nettoyage.
Ne pas chauffer la cuve à vide durant une longue période.**

**Important : Verrouiller les blocages des roulettes pour lui assurer une stabilité Maximale.
Tout déclenchement du thermostat de sécurité doit être analysé avant réarmement.**

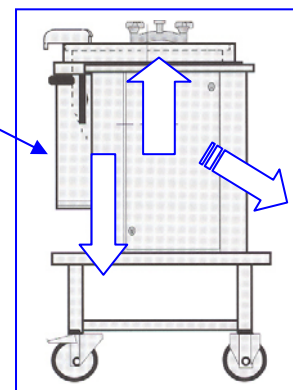
1.1. Réarmement du thermostat de sécurité

La Sauteuse ainsi que la marmite sont équipées d'un thermostat de sécurité destinée à prévenir les risques liés :

- à un défaut de contacteur de puissance,
- au mauvais remplissage de cuve.

Le réarmement s'effectue par pression sur le poussoir rouge du thermostat de sécurité, accessible après ouverture du panneau de côté.

Procédure d'ouverture du panneau de côté :
Pousser vers le haut, puis tirez le bas vers soit.



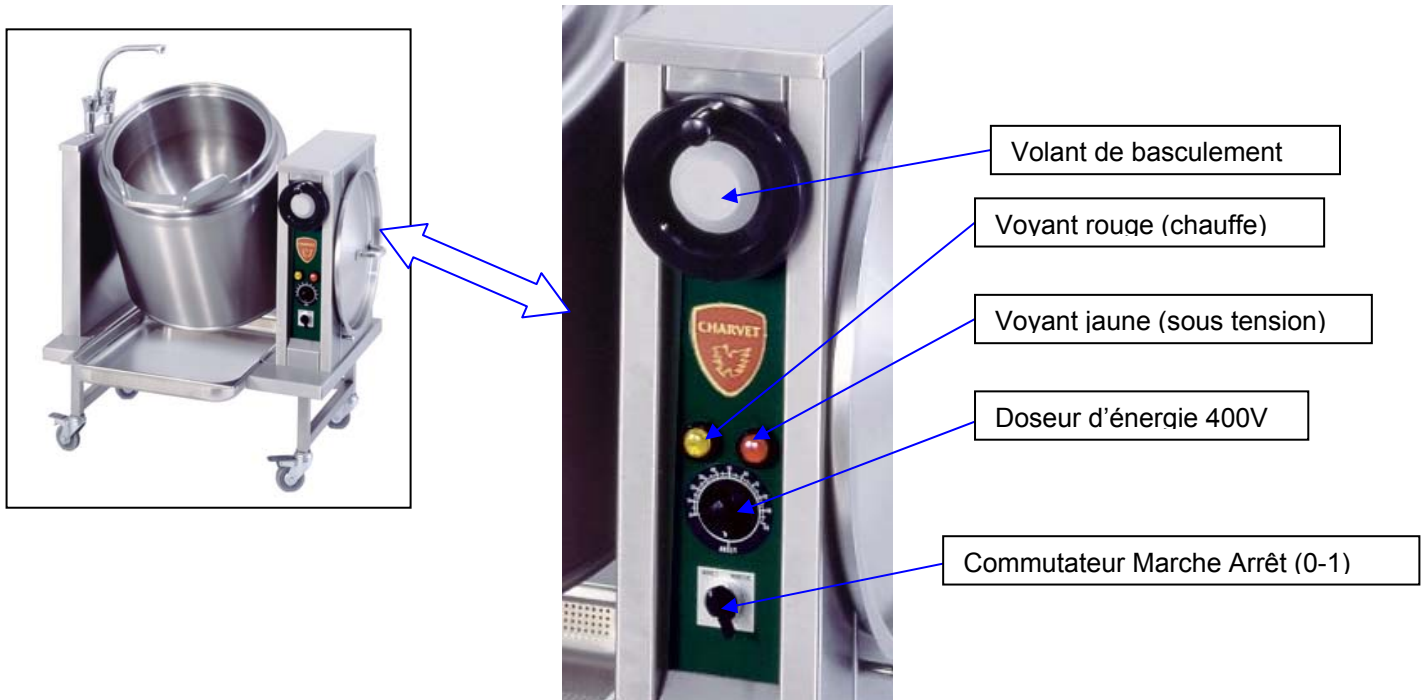
XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

1. PREMIERE MISE EN ROUTE

Pour cela mettre de l'eau chaude dans la cuve (1 à 2 cm), additionnée d'un produit nettoyant.

- Afin d'éliminer toutes impuretés qui pourraient s'y trouver (respect des règles élémentaires d'hygiène).
- Avant la première utilisation de la cuve, la nettoyer en y faisant bouillir de l'eau additionnée d'un produit lessiviel non agressif. Donner un coup d'éponge sur les parois et sur le fond de cuve pour éliminer les particules restantes.
- Vidanger / rincer abondamment / laisser refroidir et s'assurer que la cuve est bien sèche.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que l'organe de commande est fonctionnel.

☞ Légende de la sérigraphie :



Lors de l'opération de vidage à chaud, des précautions sont prises par l'opérateur pour se prémunir contre des risques de brûlures.



Les parois de cuve peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée.

2. MISE EN SERVICE

L'appareil étant sous tension :

Tournez le commutateur sur la position **1** "marche". Le voyant jaune de mise sous tension s'allume.

Sélectionner la température désirée en agissant sur le bouton du doseur d'énergie le voyant rouge alors s'allume.

L'appareil est en chauffe.

Lorsque la température affichée est atteinte, ce voyant rouge s'éteint

La répartition de chauffe est homogène et permet de cuire sur toute la surface.

1. MISE HORS SERVICE

Ramener le doseur d'énergie sur la position 0 ainsi que le commutateur

Nettoyer la cuve après chaque usage de l'appareil (éviter le séchage des restes d'aliments).

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

En fin de journée, couper l'alimentation au réseau électrique.

2. ENTRETIEN

2.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable :

- a) Mettre à l'arrêt la chauffe. Après chaque service il est fortement recommandé avant le nettoyage de mettre hors tension les appareils.
- b) Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent *neutre*).
Proscrire l'eau de javel et tout produit acide même très dilué.
Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter **dans le sens du polissage. Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.**

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.

2.2. Entretien

Nettoyage de la cuve :

Mettre à l'arrêt. Ce nettoyage peut être réalisé par détrempage..
Remplir la cuve d'eau additionnée d'un produit nettoyant neutre ou d'un produit lessivelle spéciale.
L'utilisateur rincera abondamment le fond de cuve à grande eau pour éliminer tous les restes de sel évitant ainsi un risque de piquûre de l'acier inoxydable.
Après cuissons salées ou acides, rincer à l'eau claire la cuve.

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel selon l'intensité d'utilisation; et ce, par un installateur qualifié.

Attention : Certaines pièces de cet appareil, sont protégées par le fabricant, en cas de dysfonctionnement faire appel à un installateur qualifié.

5. Tableau de panne éventuel.

<u>Cas de panne</u>	<u>Causes probables</u>
Manque de chauffe	
	Panne thermostat
	Résistances coupées

Prévenir votre installateur pour remplacer les composants électriques défectueux en vue d'une prochaine utilisation.



Seul un électricien habilité peut remplacer les transformateurs d'allumage.
TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

REPORTER ci dessous les informations de la PLAQUE SIGNALÉTIQUE de votre appareil.

XL-CONCEPT MINI SAUTEUSE / MARMITE

		CHARVET S.A. 38850 CHARAVINES	
Réf.			
Code:			Type:
N°FC:			
N°OF:			Rep.
Cat.			
Gaz			
P (mbar)			
ΣQ_n (kW)			
ΣV_n (m³/h)			
ΣM_n (kg/h)			
U		V	
	Hz	Ip	
P		kW	
			
MADE IN FRANCE			
			

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance, des fournitures de pièces de rechange.